

Fiche Technique : cessation d activité site industriel

Cameroun

Mission de conseil pour planifier, exécuter et documenter la cessation d'activité d'un site industriel au Cameroun, en maîtrisant risques, coûts, délais et acceptabilité administrative.

Clé de succès : une démarche proportionnée et des preuves opposables construites au fil de l'eau pour accélérer la clôture par l'autorité compétente.

Objectifs de la mission

-
- Sécuriser l'arrêt (total/partiel) selon la réglementation camerounaise et les prescriptions sectorielles.
- Maîtriser les risques environnementaux et HSE pendant la mise en sécurité et le démantèlement.
- Gérer et tracer stocks, effluents et déchets jusqu'aux filières agréées, sans générer d'impact supplémentaire.
- Documenter des preuves opposables (analyses, registres, attestations) pour une instruction administrative fluide.
- Optimiser coûts et délais via un ordonnancement robuste, des contrôles réguliers et des scénarios comparés.
- Préparer la remise en état proportionnée et la valorisation future du foncier selon l'usage ciblé.

Cible / Bénéficiaires

- Dirigeants, directeurs d'usine, responsables QHSE/HSE.
- Sites industriels au Cameroun, notamment Douala-Bonabéri, Limbé, Kribi et zones portuaires/logistiques.
- Secteurs concernés : chimie, agroalimentaire, minier, cimenterie, logistique, énergie.
- Projets de fermeture totale, d'arrêt partiel ou de reconversion/cession foncière.
- Équipes internes et prestataires impliqués dans le démantèlement et le transport des déchets.

Durée de la mission

Calendrier adapté aux jalons techniques et administratifs, tenant compte de la saisonnalité des pluies, de la disponibilité des filières et des fenêtres d'arrêt des utilités.

Phase	Objectif principal	Durée
Cadrage	Périmètre, risques majeurs, gouvernance, feuille de route avec autorités.	Alignée au calendrier visé et contraintes administratives.
Diagnostic initial	État des lieux documentaire/terrain, audits, hiérarchisation, plan priorisé.	Itératif, selon disponibilité des équipes et saison des pluies.

Exécution	Sécurisation, neutralisation, démontage, tri/traçabilité, contrôles analytiques.	Pilotée par jalons, suivi hebdomadaire risques et coûts.
Clôture	Consolidation des preuves, validations intermédiaires, dossier final pour décision.	Selon points de validation convenus avec l'administration.

Les validations intermédiaires avec l'administration réduisent les demandes de compléments et sécurisent la date cible de cessation.

Démarche / Méthodologie

Cadrage et gouvernance de projet

- Comités de pilotage/technique, rôles et responsabilités clarifiés.
- Feuille de route et matrice parties prenantes alignées avec l'autorité compétente.

Diagnostic initial et audits

- Inventaires, cartographie des zones à risque, entretiens ciblés.
- Audit environnemental, rapport d'écarts et plan d'actions priorisé.

Plan de gestion environnementale et sociale

- Procédures de consignation/neutralisation, modes opératoires de démantèlement.
- Gestion des effluents et déchets, plan de surveillance des milieux, communication.

Gestion des risques en fin d'exploitation

- Sécurisation par étapes, maîtrise des ruissellements, balisage et autorisations de travail.
- Contrôles analytiques rapides et inspections visuelles systématiques.

Investigations et réhabilitation des milieux

- Phasage criblage → confirmation → traitement proportionné.
- Options adaptées à l'usage futur (excavation ciblée, in situ, confinement/surveillance).

Démantèlement opérationnel

- Sécurisation, vidange, neutralisation, démontage avec prévention des émissions fugitives.
- Protection des travailleurs et des riverains, confinement et traitement des eaux de lavage.

Conformité, traçabilité et preuves

- Registres, rapports d'analyses, photos datées, bons de pesée, attestations filières.
- Structuration documentaire par thèmes/jalons, numérotation stable dès le lancement.

Dialogue avec autorités et parties prenantes

- Dossiers clairs, supports cartographiques lisibles, comptes rendus structurés.
- Points de validation intermédiaires pour sécuriser les choix techniques.

Pilotage coûts/délais

- Tableaux de bord hebdomadaires (risques majeurs, alertes, engagements, coûts).
- Comparaison de scénarios pour des arbitrages rapides et proportionnés.

Suivi post-cession et cession

- Programme de surveillance proportionné et calendrier simple.
- Clauses contractuelles clarifiant responsabilités et engagements avec les acquéreurs.